



KORIAN

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2022

Revalorisation et reconnaissance salariale, c'est possible, c'est légitime, c'est nécessaire.

Comme chaque année, vos [délégués.es](#) de la CGT Korian participeront aux NAO pour vous représenter. Mais au-delà de ça, c'est un moment important où elles.ils vont négocier sur la rémunération, le temps et vos conditions de travail.

La CGT Korian tient à rappeler à la direction générale et à tous les [salariés.es](#) du groupe que les NAO 2021 ont été un échec total et n'ont donné lieu à aucune amélioration. Pas une organisation syndicale n'a été signataire. Un camouflet pour Korian !

C'EST POSSIBLE : Avec un chiffre d'affaires de 4,311 milliards d'euros en croissance de 11%, un Ebitda à 597,2 millions d'euros et une marge de 13.9%, le résultat net part du groupe est de 94.6 millions d'euros. Au vu de la situation exceptionnelle actuelle pour le moins paradoxale (crise sanitaire, crise des vocations dans les métiers soignants mais de très bons résultats économiques, fruit du travail des [salariés.es](#)), la CGT Korian n'acceptera pas le pathétique discours habituel de ses dirigeants.

En 2020, selon le journal [La Tribune](#), Korian « a perçu 95,7 millions d'euros de la part des États français, allemand et belge au titre de la perte d'activité » à la suite de l'épidémie de Covid-19.

En juillet 2021, Le groupe disposait de plus de 1,5 milliard d'euros de liquidités avec une trésorerie significative de 1 milliard d'euros au bilan et une ligne syndiquée non tirée de 500 millions d'euros.

C'EST LÉGITIME : investissement, engagement, dévouement. La demande d'amélioration de vos conditions de travail et d'augmentation des salaires est légitime. Vos efforts doivent être reconnus et payés à leur juste valeur. Korian doit montrer concrètement par des actes forts et immédiats sa reconnaissance envers ses salariés.

C'EST NÉCESSAIRE : La crise sanitaire l'a montré : les métiers soignants n'attirent plus. Horaires difficiles, conditions de travail dégradées, faible valorisation salariale en sont la cause. Avec, qui plus est, une augmentation des prix d'indice à la consommation de +2.9% et l'inflation est à 4,5%, garantir le pouvoir d'achat est une nécessité et non un luxe. La CGT Korian ne demande pas l'aumône mais demande légitimement à ses dirigeants une réelle prise de conscience. Qu'ils arrêtent en particulier de se cacher derrière le Ségur qui est une prime d'état.

+ 80% d'augmentation en 4 ans pour les 10 plus hautes rémunérations chez Korian ! Et pour les autres salariés du groupe ? Aucune reconnaissance !

Pas de prime PEPA en 2021 et aucune augmentation. Salaires gelés par l'intégration de l'ex prime de 13^{ème} mois directement inclus dans le salaire. La CGT s'y était pourtant fermement opposée. Merci au passage aux syndicats signataires !

C'est pourquoi, aux NAO 2022, nous demandons des augmentations générales et pérennes pour tous les salariés car il y a urgence à partager autrement les richesses créées. Aux primes d'aujourd'hui qui sont la déprime de demain, la CGT Korian préfère de vraies augmentations de salaire.

Par conséquent, la CGT Korian demande pour les NAO 2022 :

- ✓ Une revalorisation des salaires de 150€ brut par mois,
 - ✓ Ce ne sont pas les incantations publicitaires de l'entreprise ni des webinaires ou l'on ne peut pas s'exprimer ni poser de questions qui règlera le problème de la prévoyance et qui plonge les salarié.es en arrêt maladie dans des situations catastrophiques. Ras le bol des auto-satisfactions patronales ou tout va bien et que les problèmes rencontrés par nombre d'entre nous sont "à la marge"
 - ✓ Nous exigeons une véritable subrogation pour l'ensemble des salarié.es.
-
- ✓ Le versement du Ségur 2 à tous les salariés du groupe
 - ✓ Les remplacements à hauteur de 100%
 - ✓ Les pauses de nuit rémunérées
 - ✓ Un ratio de postes suivant le nombre et la pathologie des résidents et non pas l'arbitraire 1 pour 10 au bon vouloir de la direction,
 - ✓ Un véritable 13^{ème} mois
 - ✓ L'obligation aux « faisant fonction » d'être dans une démarche de formation et l'engagement par le groupe qu'elles/ ils soient en binôme avec une ASD,
 - ✓ D'être associé aux budgets et au projet de vie des établissements et en ce qui concerne les CPOM